

Direction technique - Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement

NOUVEAU

Aucune session en 2020.

Prochaine session : du 5 janvier 2021 au 4 février 2021.

4 semaines et 3 jours, 161h, 35 h / semaine

14 participants

I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires au bon déroulement d'un projet et planifier leurs actions.

Les compétences visées sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l'événementiel.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les règles administratives nécessaires à la planification des salariés du service technique (permanents ou intermittents).
- Élaborer des plannings prévisionnels en se référant aux obligations réglementaires ou aux analyses des fiches techniques.
- Définir les moyens financiers nécessaires au bon déroulement technique d'un projet, d'un spectacle ou d'un événement.
- Élaborer des budgets techniques (théâtre en ordre de marche, création, diffusion).
- Utiliser les moyens et outils (bureautique, rapports, notes) au service du directeur technique et ordonnancer les documents établis sous sa responsabilité.

Public

Régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour élaborer des budgets et planifier les équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Prérequis

Maîtrise d'au moins une régie spécialisée (plateau, lumière, son, vidéo, exposition, production, bâtiment, etc.) et de la régie générale ; expérience de direction d'équipe ; maîtrise de la bureautique (traitement de texte, tableur, pdf, Internet...). Être en possession d'un ordinateur portable.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
- Introduction au droit social appliqué au spectacle vivant et à l'événement
- Gestion du temps de travail et rémunération
- Gestion administrative et financière de la salle de spectacle
- Droit de la commande publique et maîtrise d'ouvrages publics
- Relations et négociation avec les prestataires

B - PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE
- Élaboration de planning d'organisation de spectacle ou d'événement
- Planification de l'entretien et de la maintenance des installations techniques du bâtiment
- Planification des permanents d'une salle de spectacle
- Présentation de logiciels de planification

C - STRUCTURATION DES BUDGETS ET DES PLANS D'INVESTISSEMENT
- Définitions comptables et élaboration de budgets
- Évolutions technologiques et politique d'investissement en matériel scéno-technique

D - MÉTHODOLOGIE
- Élaboration du budget : théâtre en ordre de marche argumenté
- Élaboration de plannings ressources humaines permanents et intermittents
- Élaboration de plannings de montage, d'exploitation et de démontage de spectacle et d'événements
- Rédaction d'un plan d'investissement argumenté
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Soutenance orale de ses choix budgétaires prévisionnels
- Techniques de prise de parole en public

Évaluation des acquis

Épreuve d'évaluation, écrite et orale, à partir d'une étude de cas portant sur le positionnement du directeur technique vis-à-vis des questions relatives à l'analyse et l'élaboration de plannings et de budgets de spectacle et d'événement.

Validation

Attestation de fin de formation.

Après validation des compétences par le jury de certification, une attestation du bloc(s) de compétences correspondant sera délivrée.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Cas pratiques - Mises en situation professionnelle - Rencontres professionnelles.

Intervenants pressentis

V. ALTER : administratrice - Théâtre 71 ; M. BENAZET : administratrice ; JC. BONNEAU : directeur administratif et financier ; V. BRESSAN : directrice technique - Opéra National de Paris Bastille ; N. CHAMPION : gérant de Playtime Production ; P. CUVELETTE : directeur technique ; K. DESBARRES : consultante formation ; O. DESJARDINS : directeur technique du Festival VivaCités ; F. FORESTIER : régisseur bâtiment - Opéra de Lille ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; L. GOJ : directrice technique du Théâtre des Champs Élysées ; D. GUERDER : directeur technique ; G. HUGO : Directeur - sociétés de prestation ; C. KOHEN : directrice technique - PLAYTIME PRODUCTION ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; M.C. MARTIN : administratrice - CDN de Sartrouville ; L. MATIGNON : directeur technique - Théâtre de la Colline ; J. MERTZWEILLER : peintre-scénographe ; O. MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; J. TEMIN : metteur en scène, technique de communication ; Cl. VERTANESSIAN : administratrice - CDN Amandiers-Nanterre.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - Remise de documentation.

Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau équipé permettant de mettre en œuvre un réseau scénique cuivre et fibre optique incluant son, lumière et vidéo : console lumière, gradateurs, projecteurs traditionnels et asservis, nodes Ethernet <> DMX ; console son Dante, convertisseurs de formats audio, processeurs-amplificateurs réseaux et écoutes correspondantes ; vidéoprojecteur scénique contrôlable en Ethernet de type Panasonic/Christie ; convertisseurs VGA-Ethernet/ HDMI-HDBaseT / HDMI-FibreOptique
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Aucune session en 2020.

Prochaine session : du 5 janvier 2021 au 4 février 2021.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 4 830 € HT par participant.
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Auréli Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Direction technique - Encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Conduite de projet dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Sécurité et sûreté des événements et manifestations culturels / perfectionnement

Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques / perfectionnement

CAO-DAO 2D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence

CAO-DAO 3D sur logiciel SketchUp / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement

OF2020-541-
2.6.2020v4

**CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AUX
TECHNIQUES DU SPECTACLE**
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
**N° d'agrément de l'organisme
de formation** 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le
Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

